LA PRÉSIDENTE

Assemblée générale ordinaire

Cher(e) Ami(e) et ancien Sayen(ne),

Au nom du Comité et en conformité de l'article 8 des statuts et du point VI du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de notre Association qui se tiendra dans le Salon d'honneur du Lycée, avec l'ordre du jour ci-dessous, le

VENDREDI 20 MAI 2016 à 19h00

En votre qualité de membre actif, je souhaite, avec tout le Comité, que vous veniez nombreux à cette Assemblée.

Au cas où une impossibilité nous priverait de votre présence, vous trouverez ci-dessous la formule concernant la délégation de pouvoir que nous vous demandons de nous retourner avant l'Assemblée afin d'assurer la validité de celle-ci.

En vous remerciant du bon accueil réservé à sa requête, le Comité vous assure de son entier dévouement.

La présidente : A. COLL-LORENTZ (1978-1985)

ORDRE DU JOUR

- 1. Allocution de la présidente.
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2014.
- 4. Rapport moral.
- 5. Rapport financier.
- 6. Rapport de la commission de vérification des comptes, approbation des comptes.
- 7. Poursuite des activités de l'association, mise en sommeil.
- 8. Questions diverses.

DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Je, soussigné,	(Nom), (Prénom)		(Promotion)
	(Adresse)		
délègue mes pouvoirs	à M. (Nom)*		(Promotion)
pour me représenter à l'Assemblée générale des Membres de l'Association qui se réunira le 20 mai 2016 et voter, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.			
Fait à	le	20	
Signature précédée des mots manuscrits "Ron pour pouvoir"			

^{*} Si aucun nom n'est indiqué, les pouvoirs seront considérés comme délégués au Président de l'A.G.

Rapport moral, année 2015

Durant l'année 2015, l'activité de l'association s'est poursuivie en collaboration avec la direction du Lycée.

Le comité s'est réuni à deux reprises : 29 janvier et 8 octobre 2015.

Nous n'avons exceptionnellement pas tenu d'assemblée générale faute de membres actifs pour l'organiser.

Pour la même raison, le bulletin annuel n°441 n'a pas été publié ; sur celui-ci devait figurer les procès-verbaux des réunions du Comité et de l'assemblée générale du 20 avril 2014, les structures et effectifs du Lycée ainsi que les résultats aux examens et concours.

En revanche, les diplômes et médailles, attribués par l'Association aux élèves particulièrement brillants, ont été remis le 7 mai 2015 au cours d'une réunion rassemblant, sous la présidence de Messieurs les Proviseur et Proviseur-Adjoint et en présence des enseignants, les familles des récipiendaires.

Pour la 12^{ème} année consécutive, l'Association a participé au Forum des métiers aux côtés des fédérations de parents d'élèves. L'édition 2015 a été marquée par la présence, aux côtés des professionnels, de jeunes anciens élèves en cours de formation, vraie complémentarité pour les élèves de 2^{nde} et première. Bon nombre d'élèves de terminale ayant déjà choisi leur formation post-bac sont venus à la rencontre de nos étudiants afin d'échanger sur leur future école ou faculté.

Une vente de sweats a été organisée à la rentrée 2015 pour les nouveaux élèves du collège et du lycée. Deux autres ventes ont eu lieu en décembre 2015 et février 2015, respectivement lors de la participation au Téléthon des élèves du collège et lors du Forum des métiers. Les bénéfices permettront de financer nos prochaines actions caritatives.

L'association a participé comme chaque année à la Cérémonie du souvenir des anciens Sayens devant le monument aux morts, le 12 novembre 2015.

Malgré toute l'énergie et la motivation d'un petit nombre d'anciens Sayens composant le bureau, nous rencontrons de graves problèmes logistiques pour faire fonctionner notre Amicale. Les nombreuses tâches et responsabilités ne peuvent reposer sur un effectif aussi restreint. Lors du dernier comité du 7 mars 2016, nous n'étions que 5 membres présents. En outre, nous avons dû faire face durant l'année 2015 à des difficultés ponctuelles qui ont entravé plusieurs projets de notre Association :

- L'aménagement de la salle de repos et de détente pour les élèves du lycée avec l'installation d'un baby-foot, d'un canapé et de poufs n'a pu voir le jour malgré un important investissement humain et financier de la part du comité
- Nous rencontrons de grandes difficultés à redynamiser l'activité Ciné-Club malgré une équipe très mobilisée.
- Le projet de refonte du site internet n'avance guère.
- La fête du lycée à laquelle nous participions activement ne peut plus être organisée dans l'établissement.
- L'activité de vente des sweats qui représente la principale source de revenus pour notre Amicale est à présent concurrencée par celle des élèves du CVL.

La question de la poursuite des activités de notre Association se pose aujourd'hui de façon cruciale et je propose donc de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 20 mai 2016 la mise en sommeil des activités de l'AAE JB Say.

Cette proposition est douloureuse pour tous les membres actifs et va à l'encontre de notre profond attachement à notre lycée. Je souhaite de tout cœur que nous nous retrouvions suffisamment nombreux et motivés lors de notre prochaine assemblée générale pour surseoir à cette décision et prolonger le plaisir de nous réunir dans ce bel établissement qu'est le lycée Jean-Baptiste Say.

http://www.jbsay.net